

MESSAGE

Séance du Conseil général du 13 décembre 2023

Objet :

Postulat : mise à disposition de la salle de sport

**Descriptif :**

Par le biais de Mme Elsa Romanens, le groupe PS-Les Verts a présenté le postulat ci-après :

Extrait du procès-verbal de la séance du 24 mai 2023 :

Le groupe PS-Les Verts propose de mettre à disposition la salle de sport de l'école primaire pour les jeunes du village en dehors des heures scolaires, plus particulièrement le vendredi soir et/ou le week-end. L'idée est de leur permettre de pratiquer différents sports avec du matériel adapté, quelle que soit la météo, tout en profitant des infrastructures déjà existantes.

Cette offre existe déjà dans plusieurs communes, notamment à Bulle, La Tour-de-Trême ou Attalens, avec un système de surveillant-e volontaire et rémunéré-e, également responsable du rangement et de la salubrité de la salle.

Cette mesure permet d'offrir un lieu de loisirs et est une réponse sociale et collective à certaines problématiques imputées à la jeunesse, comme les déprédations du matériel extérieur autour de l'école par exemple. Cette proposition est à la fois préventive, large et plus mature qu'un dispositif de surveillance, et a fait ses preuves dans d'autres communes susmentionnées, comme Attalens par exemple.

C'est une initiative simple et peu coûteuse pour la commune, qui offrira une activité sportive, ludique et un moyen de sociabilisation et d'intégration gratuit pour les jeunes, notamment de familles à bas revenus.

Les heures d'ouverture seraient évidemment à fixer en accord avec les sociétés utilisant déjà la salle.

Le Conseil général est invité à se prononcer quant à ce postulat.